



**EUROPE,  
ENTENDS TES CONSOMMATEURS!**



Parce que le droit européen influence notre vie quotidienne, l'UFC-Que Choisir agit aussi au niveau européen. La défense des consommateurs ne peut pas se cantonner au niveau national.

## Les priorités des consommateurs

### Législature européenne 2019-2024

---

L'UFC-Que Choisir, avec les autres membres du Bureau européen des unions de consommateurs (Beuc), a défini 5 priorités sur lesquelles elle appelle l'attention des futurs législateurs européens.





Alors que 80 % de notre législation provient de l'Union européenne (UE), les élections au Parlement européen de mai 2019 vont constituer un moment décisif pour l'Europe et ses citoyens. Crises politiques, Brexit, distance croissante entre les citoyens européens et leurs dirigeants... à travers toute l'Europe des voix s'élèvent pour exhorter l'UE et les gouvernements à faire preuve de plus de proximité avec leurs citoyens.

Pour autant, l'UFC-Que Choisir reste convaincue que l'ambition d'une politique de consommation engagée, responsable et durable doit figurer en bonne place sur la liste des thèmes prioritaires des futurs décideurs. Les citoyens de l'UE se soucient des aliments qu'ils mangent, de la sécurité des produits qu'ils achètent, de la protection de leur vie privée, du coût des soins de santé et de bien plus encore. L'Europe doit incarner une société de consommation porteuse de sens.

**Alors, Europe, entends tes consommateurs !**

## 1. L'Europe doit promouvoir des produits plus durables

Des imprimantes ou des smartphones qui ne peuvent plus être réparés peu de temps après l'expiration de la garantie, des brosses à dents électriques qui tombent en panne trop vite, des pièces de rechange indisponibles... Ce phénomène, connu sous le nom d'obsolescence programmée, est la cause d'un énorme gaspillage, notamment de l'argent des consommateurs et des ressources naturelles, que l'on épuise pour fabriquer des produits ensuite jetés trop vite.

Dans le cadre d'un plan d'action pour l'économie circulaire lancé en 2015, la Commission et le Parlement européen (qui a adopté un rapport sur la question en 2017) ont acté le fait que la durabilité des produits devait être améliorée. Mais ils n'ont encore rien fait de concret ! Certains pays ont pourtant déjà pris des initiatives (taux de TVA réduits sur la réparation, disponibilité des pièces détachées...). L'UE devrait avancer vers des mesures obligeant à prendre en compte la durabilité des produits dès leur conception et fournir aux consommateurs une information sur la durée de vie de ces derniers.

### Les recommandations de l'UFC-Que Choisir

- **Rendre un produit durable dès sa conception.** En systématisant l'ajout d'exigences de durabilité en plus de celles d'économies d'énergie.
- **Faciliter l'arbitrage du consommateur.** Comment ? En imposant un affichage de la durée de vie des produits (indice de durabilité) qui prendrait en compte la réparabilité et les coûts associés, tout comme la disponibilité des pièces détachées.
- **Renforcer les leviers juridiques de la durabilité.** Moduler la garantie légale de conformité en fonction de la durée de vie des produits et engager une réflexion sur une « fiscalité environnementale » permettrait d'orienter les consommateurs vers des produits plus durables.
- **Prendre en compte l'obsolescence logicielle dans l'élaboration des normes.** Les mises à jour et l'interopérabilité des biens numériques, ou encore des objets connectés, sont parties intégrantes de cette problématique.



## 2. L'Europe doit généraliser le Nutri-Score, car il permet des choix alimentaires éclairés

Un adulte européen sur deux est en surpoids ou obèse (un sur trois pour les enfants). L'obésité a des conséquences graves sur la santé des personnes, mais aussi sur les finances publiques des États en raison des coûts liés aux soins. Les étiquettes des produits alimentaires doivent faciliter l'achat de produits sains, en donnant aux consommateurs européens une information utile et simple.

Tous les produits alimentaires doivent porter une déclaration nutritionnelle sur leur étiquetage, mais il est difficile pour le consommateur de comprendre les termes scientifiques utilisés. Et ce sont bien souvent les populations les plus fragiles qui en pâtissent les premières. Les règles de l'UE n'imposent actuellement aucun dispositif unique simplifié permettant de facilement comprendre et comparer la valeur nutritionnelle des produits. En rendant la compréhension des étiquettes accessible à tous, le Nutri-Score – système d'étiquetage nutritionnel simplifié officialisé en France – est une clé qui réduit aussi l'inégalité sociale. Si certains gouvernements et entreprises privées ont mis en place leurs propres systèmes d'étiquetage, ces derniers restent différents d'un État à l'autre. Surtout, les entreprises n'ont aucune obligation de les apposer sur leurs produits.



Le Nutri-Score, adopté par la France, est un système d'information nutritionnelle clair et efficace.

### Les recommandations de l'UFC-Que Choisir

- **Généraliser et imposer le Nutri-Score à l'échelle européenne.** Ce système d'information nutritionnelle basé sur 5 couleurs, du vert au rouge, et des notes allant de A à E est clair, pratique et efficace. Il doit profiter à tous les consommateurs de l'UE, en leur permettant d'arbitrer leurs choix alimentaires et de se libérer d'un marketing qui masque trop souvent la vérité.
- **Établir des profils nutritionnels des aliments pour bannir les allégations trompeuses.** Cela aurait dû être fait depuis plus de 10 ans! De nombreux produits alimentaires sont parés, par les fabricants, de prétendus bienfaits qui tiennent surtout de l'enrobage marketing.



## 3. L'Europe doit encadrer strictement l'exposition aux substances chimiques préoccupantes

Maladies cardio-vasculaires, cancers, problèmes de fertilité, obésité et allergies sont en augmentation dans l'UE. L'usage de produits chimiques préoccupants est régulièrement pointé du doigt pour expliquer cette tendance. Les tests de l'UFC-Que Choisir détectent fréquemment ces substances dans des produits avec lesquels les consommateurs sont en contact étroit, régulier et prolongé, tels que vêtements, chaussures, jouets et produits de puériculture, cosmétiques, produits d'hygiène, emballages... Cela pourrait être évité, des produits de substitution existent! Ajoutons qu'il s'agit d'une préoccupation forte des consommateurs, qui se plaignent de manquer d'informations sur la présence de substances chimiques dans les produits qu'ils achètent.

L'Union européenne dispose du cadre de gestion des produits chimiques le plus avancé au monde. C'est le règlement Reach, qui interdit par exemple l'utilisation dans les cosmétiques, les jouets et les emballages alimentaires (en plastique) de produits chimiques susceptibles de provoquer le cancer, de modifier l'ADN ou de nuire à la santé. En outre, en 2017, l'UE a pour la première fois défini la notion de perturbateurs endocriniens. Mais ce cadre réglementaire reste bien trop imparfait. Il ne permet pas de répondre de manière systématique et cohérente à ce problème de santé publique, et les contrôles mettent trop souvent en évidence le non-respect des règles européennes.

### Les recommandations de l'UFC-Que Choisir

- **Le principe de précaution doit primer.** Il doit guider systématiquement l'encadrement des substances chimiques préoccupantes.
- **L'usage de perturbateurs endocriniens doit être strictement encadré.** C'est une priorité absolue. L'approche doit être globale et cohérente, et prendre en compte nos expositions cumulatives (le « cocktail chimique »). Ainsi, les limites maximales doivent non seulement concerner une substance individuelle, mais aussi considérer que les consommateurs sont exposés simultanément à de nombreuses autres.
- **Les consommateurs doivent recevoir des informations fiables et claires sur les produits chimiques contenus dans les produits qu'ils achètent.** Pour cela, il faut un étiquetage explicite, simple et cohérent.



## 4. L'Europe doit garantir l'accès à des médicaments efficaces à un prix abordable

Prix élevés et pénuries de médicaments empêchent certains malades de bénéficier des traitements dont ils ont besoin. L'inflation continue des prix des nouveaux médicaments est une menace pour l'égalité d'accès aux soins et pour la pérennité de nos systèmes de santé. En outre, beaucoup de nouveaux médicaments sont approuvés par les autorités compétentes avec des données cliniques peu fiables, et alors que l'efficacité et la pertinence de leur usage ne sont pas garanties.

Alors que, par le passé, l'accès aux médicaments était difficile majoritairement dans les pays en développement, les consommateurs européens sont aujourd'hui eux aussi concernés par ce problème. De nouveaux médicaments innovants pour traiter les formes graves de cancer ou les maladies débilitantes telles que l'hépatite C existent. Cependant, leur prix est si élevé que les gouvernements doivent faire des choix très difficiles quant aux traitements à rembourser. Lorsque des médicaments efficaces sont développés, ils risquent de ne pas être accessibles aux patients.

Une part importante de la recherche et du développement de médicaments est menée dans des universités publiques ou dans le cadre de projets subventionnés par les contribuables. Pourtant, cela ne se reflète nullement dans les prix fixés par l'industrie pharmaceutique. Les citoyens payent ainsi deux fois, en tant que contribuables et en tant que patients.

### Les recommandations de l'UFC-Que Choisir

- **Il faut renforcer la coopération européenne en matière d'évaluation des technologies de la santé.** L'objectif est d'identifier les traitements les plus sûrs et les plus efficaces sur le plan clinique, et d'assurer l'accès à des médicaments à des prix abordables.
- **Il faut exiger une réelle transparence à tous les niveaux de la recherche médicale et de son financement.** Et cela jusqu'à la fixation des prix des produits de santé et leur mise sur le marché. La transparence sur le niveau de progrès thérapeutique apporté par un produit de santé doit également être améliorée.



## 5. L'Europe doit développer une intelligence artificielle éthique au service des consommateurs

La prise de décision automatisée basée sur des algorithmes pour les transactions commerciales est en train de changer notre manière de consommer mais aussi nos sociétés. L'utilisation de plus en plus fréquente de l'intelligence artificielle (IA) conduit, en effet, à la création de nouveaux produits et services qui promettent d'accroître le confort et l'efficacité pour les consommateurs. Pourtant, de nombreuses questions se posent en termes de contrôle, de sécurité, de responsabilité... Des réponses claires doivent y être apportées. Car il s'agit d'éviter les discriminations, les violations de vie privée, la perte d'autonomie et de choix.

Le 25 avril 2018, la Commission européenne a publié sa Communication sur l'intelligence artificielle. Elle y expose les futurs domaines d'action de l'Union européenne sur la base de trois objectifs :

- ▶ renforcer le soutien financier au développement de l'IA ;
- ▶ se préparer aux changements socio-économiques qu'elle engendrera ;
- ▶ assurer un cadre éthique et juridique approprié.

Toutefois, la Commission ne propose aucune mesure concrète pour répondre aux préoccupations des consommateurs, au premier rang desquelles la garantie d'un libre arbitre préservé.

### Les recommandations de l'UFC-Que Choisir

- **Les produits et services basés sur l'intelligence artificielle doivent être tournés vers l'utilisateur.** Cela implique, d'une part, le droit à la transparence concernant les paramètres utilisés par l'algorithme et les raisons pour lesquelles tel résultat a été obtenu ; d'autre part, le droit de s'opposer à un processus de prise de décision automatisé, ainsi que celui de contester la décision qu'il génère.
- **Les règles européennes en matière de consommation, de sécurité et de protection des données doivent s'appliquer aux produits et services basés sur l'intelligence artificielle.**
- **L'UE doit adopter des règles modernes de responsabilité.** Il s'agit d'encadrer les situations dans lesquelles des consommateurs se retrouvent victimes de produits dangereux ou défectueux intégrant un service basé sur l'IA.





## À propos de L'UFC-Que Choisir

**Experte, indépendante, militante**, l'UFC-Que Choisir est une association à but non lucratif créée en 1951. L'association publie un magazine mensuel, *Que Choisir*, depuis 1961. Enquêtes, tests, combats judiciaires, actions de lobbying : avec son réseau de 149 associations locales, l'UFC-Que Choisir est au service des consommateurs pour les informer, les conseiller, les défendre et les mobiliser. Retrouvez nos actions sur <https://www.quechoisir.org/>.

Dans la perspective de la nouvelle législature européenne 2019-2024, l'UFC-Que Choisir, avec les autres membres du Bureau européen des unions de consommateurs (Beuc), a défini 5 priorités sur lesquelles elle appelle l'attention des futurs législateurs européens.

### L'Europe doit :

- ✓ **promouvoir des produits plus durables ;**
- ✓ **généraliser le Nutri-Score, car il permet des choix alimentaires éclairés ;**
- ✓ **encadrer strictement l'exposition aux substances chimiques préoccupantes ;**
- ✓ **garantir l'accès à des médicaments efficaces à un prix abordable ;**
- ✓ **développer une intelligence artificielle éthique au service des consommateurs.**

## Alors, Europe, entends tes consommateurs !

- Page dédiée « Europe, entends tes consommateurs ! » :  
<http://ufcqc.link/europe2019>
  - Plaquette L'UFC-Que Choisir agit sur la scène européenne
  - Plaquette Bilan de l'action de l'Union européenne pour les consommateurs
  - Plaquette Priorités des consommateurs - Législature européenne 2019-2024
  - Exprimez vos attentes et répondez à notre questionnaire
  - Testez vos connaissances avec notre quiz « Europe, vous avez dit Europe ? »
- Renseignez-vous sur le Bureau européen des Unions de Consommateurs :  
<https://www.beuc.eu/>